

Formation « LES TRAVAUX EN FORET COMMUNALE » Secteur de l'Agence ONF de Colmar



Public concerné

- **†** Maires
- † Elus des Conseils municipaux
- ↑ Présidents de structures employeurs
- † Toutes personnes concernées par la gestion de la forêt communale : secrétaire de mairie, bûcherons communaux, etc.

Objectifs

- Identifier les travaux forestiers et les infrastructures
- Repérer le rôle de chacun dans la mise en œuvre des travaux forestiers en forêt communale et les différentes étapes
- Délimiter les responsabilités de chacun : surveillance des travaux, réparation de dégâts, etc.

Programme

▶ 13h45 : Accueil des participants

▶ 14h00 : Thèmes abordés en salle

Partie 1 : Le rôle des élus et de l'ONF Partie 2 : Pourquoi faire des travaux?

Partie 3 : La réalisation des travaux

Partie 4 : Les travaux dans le budget communal

▶ 16h30 : Tournée en forêt communale sur les travaux forestiers

▶ 18h15 : Verre de l'amitié



Support de formation remis aux participants

Intervenants

- Directeur de l'Agence ONF Colmar :Responsable travaux-développement
- à l'Agence ONF de Colmar:
- ▶ Responsable d'Unité territoriale :
- ▶ Agent patrimonial :
- ▶ Chargée de missions à l'Association des Communes Forestières d'Alsace :

O Vendredi 24 juin à Rouffach

- † Etienne Zahnd
- **†** Jacques Mertz
- † Jean-Marie Lauler
- **†** Michel Large
- **†** Mona Garandel

2 Vendredi 1er juillet à Marckolsheim

- † Etienne Zahnd
- **†** Jacques Mertz
- **†** Benoit Donze
- † Philippe Meyer
- **†** Mona Garandel

Coupon-réponse à retourner avant le 20 juin

▶ Organisme/Collectivité :			
Nom/Prénom :			
Fonction:			
Sera présent à la formation :	du 24 juin 2016	☐ du 1 ^{er} juillet 2016	
☐ Sera accompagné de (nom/prénom et fonction à préciser) :			
	·	·	
	•••••		•••••
Ne participera pas			

Inscription à retourner par mail : communeforestiere@fibois-alsace.com ou par fax au 03 88 19 17 88

Avec le soutien et le partenariat de :







Région ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE